

Ecrit par Laurent Garcia le 30 juillet 2024

Sabotage de la fibre : le Vaucluse largement impacté



Alors que selon les pouvoirs publics, les sabotages nocturnes de la nuit de dimanche à lundi n'auraient impacté que 6 départements, les particuliers et les entreprises vauclusiennes sont aussi touchés par ces perturbations sur le réseau de la fibre optique. De possibles désordres sont encore à prévoir demain.

Bouches-du-Rhône, Drôme, Hérault, Aude, Oise et Meuse seraient les six 'victimes' des sabotages nocturnes perpétrés dans la nuit du dimanche 28 au 29 juillet dernier. C'est donc dans ces territoires que les perturbations ont été les plus importantes sur le réseau de la fibre optique, tout particulièrement chez les clients SFR, Free et dans une moindre mesure Bouygues telecom.

Coupures d'internet dans le Vaucluse et le Gard rhodanien

Cependant Free aurait aussi repéré des dégradations en Vaucluse. Dans tous les cas, ces actes de malveillance ont entraîné des coupures ainsi que des ralentissements de connexion dans tout le

14 décembre 2025 | Sabotage de la fibre : le Vaucluse largement impacté



Ecrit par Laurent Garcia le 30 juillet 2024

département ainsi que dans le Gard rhodanien ce lundi matin ainsi que ce mardi 30 juillet au matin. De nombreux particuliers vauclusiens mais aussi des entreprises locales et des cabinets médicaux ont été ainsi impactés.

De possibles perturbations seraient aussi à prévoir demain, le temps que la situation revienne à la normale. Toutefois, si de nouveaux actes de sabotage étaient perpétués le fonctionnement du réseau pourrait être à nouveau grandement altéré.

Ouverture d'une enquête

A noter que suite à ces actions de vandalisme, la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) s'est saisie de l'enquête. Dans le même temps, le parquet de Paris a ouvert une enquête pour « détérioration de biens de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation », « atteintes à un système de traitement automatisé de données en bande organisée » et « association de malfaiteurs ».